

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Gamachee

<https://www.cadre21.org/membres/b73802e35d72db2e1c3b75a0>

Date d'obtention : 2021-11-22 17:01:35

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Les étapes de Sexto sont des étapes claires, cohérentes et concrètes. Comme une recette culinaire à suivre pour arriver à résultat assez rapidement. Il y a d'abord la rencontre avec le jeune qui signale et la victime qui doit se faire dans la bienveillance. Ensuite, la grille est complétée (amorce, nature, intentions, étendue) en suivant les étapes l'une après l'autre. Il faut compléter des grilles aussi avec des témoins, s'il y a lieu. On peut dès lors faire une estimation selon si ce sont des activités malveillantes ou de nature criminelle. Ensuite, il y a la rencontre avec l'instigateur qui permet de nous informer si l'intention est plutôt impulsive ou malveillante. On regarde s'il y a infraction aux règles de l'établissement et on agit, s'il y a lieu. On confisque l'appareil électronique pour éviter la diffusion. On communique avec le policier-école. On informe les parents de tous les élèves impliqués. C'est le service de polices, après avoir été informé rapidement par l'école, qui prend en charge le dossier lorsque c'est un acte malveillant.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Un accueil bienveillant et chaleureux est important. En aucun cas il faut consulter/regarder le matériel. Importance d'agir rapidement afin d'éviter la diffusion. S'assurer de l'intégrité physique et psychologique des jeunes. Intervenir en respectant tout l'aspect de la confidentialité. Suivre les étapes de l'outil Sexto. Bref, les personnes impliquées dans la situation et qui vivent un inconfort avec celle-ci et vont aller chercher de l'aide à un adulte de confiance qui par son écoute et l'outil Sexto sera en mesure d'avoir une gestion plus efficace et sécurisante de la situation. La collaboration avec les partenaires (exemple : le policier-école) est primordiale.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Avec la méthode Sexto, le cadre est clair et c'est rassurant aussi pour moi. L'étape qui me semble la plus délicate est celle où il me faut communiquer avec les parents de la victime et les parents de l'instigateur. Il me faudra accueillir leurs émotions à l'annonce d'une nouvelle désagréable avec une approche rassurante teintée de respect et d'empathie. Il n'est jamais plaisant d'annoncer une mauvaise nouvelle mais il y aura un support pour tout le monde dans le processus pour un avenir meilleur! Merci!